

Les infos

Vendredi 29 juin 2007



CONTRAT FLAMBANT NEUF

La libéralisation du marché de l'énergie pour les particuliers est effective au 1^{er} juillet. À cette date, les particuliers pourront opter pour un fournisseur « alternatif », comme pour la téléphonie... sauf qu'il faut savoir que cette option entraîne la sortie du « tarif régulé », c'est-à-dire le tarif négocié entre l'État et EDF d'une part, et l'État et GDF d'autre part. Compte tenu de la hausse des prix de 70% depuis la libéralisation des marchés pour les entreprises, certains « libérés » ont trouvé du charme à la planification étatique et demandé à revenir à la régulation, ce qui leur fût accordé jusqu'au 1^{er} juillet 2007. À compter de cette date, et notamment pour nous, il n'y aura pas de marche arrière possible ! Pour éviter de vous retrouver avec un contrat dont les tarifs flambent, nous avons mis à votre disposition un dossier préparé par l'association de consommateurs CGT sur notre site Intranet.

ESPRIT D'ÉQUIPE

Les valeurs de l'entreprise, c'est une chose, mais c'est bon pour les autres... c'est sûrement ce qu'a pensé le DRH de SGAM en engageant la négociation pour la mise en place de la mutuelle... jusque-là adhérents de la mutuelle du groupe Société Générale, les salariés de SGAM avaient approuvé avec les autres les nouveaux statuts permettant l'application de l'accord conclu à la Société Générale. Restait à négocier à SGAM le même

type d'accord. C'est ainsi que la direction de SGAM a annoncé son intention d'organiser un appel d'offres, arguant même que les organisations syndicales avaient refusé d'associer SGAM aux négociations de la Société Générale... Un argument bien peu sérieux pour tenter de justifier un choix qui pourrait, pour un bénéfice momentané, noyer le personnel SGAM dans une mutuelle qui échapperait à son contrôle. Sans compter que l'avantage immédiat retiré d'un appel d'offres a une pérennité sujette à caution. C'est pourquoi nous lui avons rappelé que, tout au contraire, les organisations syndicales avaient veillé à laisser à SGAM la possibilité de mettre en place un régime obligatoire dont la gestion serait confiée à la mutuelle du groupe, facilitant ainsi la circulation entre les 2 entités. À l'heure de la cohérence et de l'esprit d'équipe, qui comprendrait que les salariés de SGAM quittent notre mutuelle commune ?

MERCI AUX ÉLECTEURS

Il aura fallu près d'un an pour renouveler les instances représentatives du personnel dans les services centraux. Les nouveaux élus le sont pour 3 ans, sauf contestation sous quinzaine... Le second tour qui vient de s'achever, est une nouvelle fois marqué par l'abstention en hausse de 8% qui atteint le record de 75,67%. Dans ce contexte pas très glorieux, où 679 salariés de moins ont voté par rapport au premier tour de 2004, seule, la CGT gagne 33 voix. L'ensemble des autres perd entre 72 et 293 voix. L'augmentation de la CGT de 5,29% dans le collège des techniciens nous permet de conforter notre élu et la hausse de 3,62% dans le second collège nous permet ainsi d'avoir un élu cadre. L'ensemble des 17 élus va maintenant se réunir Mardi 3 juillet pour élire le secrétariat et le bureau de ce nouveau CE... qui devrait sans surprise renouveler la coalition SNB-CFTC malgré toute la rancœur des uns sur l'autre, accumulée au cours de cette longue campagne.



CGT Société Générale - SPB Société Générale
Paris La Défense 92972 CX - 01.42.14.30.68
cgt.sg@wanadoo.fr - spb.sg@laposte.net
Internet : www.premiumwanadoo.com/cgt.sg/
Intranet : Portail SG, Salariés France, Espace syndical, CGT